

DEVELOPPER UN SERVICE PUBLIC MODERNE

C'EST L'AVENIR !

ABROGATION DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE.

**AVEC NOS 35 HEURES
GARDONS NOS CONGES !**

RASSEMBLONS-NOUS

LE MARDI 25 MAI 17H30

DEVANT LA MAIRIE DE VITRY

POUR FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX AUPRES

DES ELUS DU CONSEIL DE L'EPT 12

Les fonctionnaires ne seront pas les boucs émissaires de la politique ultra-libérale de ce gouvernement.

Dans cette période de crise sanitaire, l'utilité des services publics apparaît pour beaucoup comme une évidence. Avec ses plus de 230 métiers, la fonction publique territoriale est un socle de notre économie et la garantie de l'égalité des citoyennes et des citoyens devant les services rendus à la population.

Pourtant, pour livrer des secteurs d'activité entiers aux appétits des actionnaires et verser toujours plus de contributions financières au secteur privé, la fonction publique et les fonctionnaires sont la cible de la politique libérale des gouvernements successifs.

EXIGEONS L'ABROGATION DE CETTE LOI DE CASSE DES SERVICES PUBLICS

La loi de transformation de la fonction publique, votée en catimini le 6 août 2019, est destructrice de nos droits et des services publics.

Elle prévoit :

- La fin des accords locaux remettant en cause la libre administration de leur Commune par les élus et le passage aux 1607 heures annuelles avec **une réduction à 25 jours de congés annuels**. Le but étant, à terme, d'entraîner la **suppression de dizaines de milliers d'emplois** dans la fonction publique territoriale comme le souhaite le gouvernement.
- **Un recours plus important aux CDD**, contrats de projet et développement de la précarité.
- **Le détachement d'office** de l'agent en cas d'externalisation (mise à disposition du privé).
- **La fin des C.A.P** (Commission administrative paritaire) en dehors des recours.
- **La fusion des Comités Techniques et des CHSCT** en comités sociaux d'administration avec au total moins de représentants du personnel et moins de moyens pour défendre les intérêts des agentes et agents.
- Le droit de grève pour les agents s'individualise et dans certains services (notamment à l'EPT la collecte et les déchets ménagers) leur **droit de grève est limité** (réquisition).

Cette loi est un coup porté aux services publics, aux fonctionnaires et à notre pays.

UNE LOI A CONTRE SENS DE L'HISTOIRE

Alors que le réchauffement climatique met en danger notre vie même sur cette planète, que les inégalités sociales se creusent et que les repères reculent dans nos sociétés, nous avons besoin plus que jamais d'une politique de service public forte et utile au pays et à la population.

La France n'est qu'au 6^{ème} rang des pays dits développés, en nombre de fonctionnaires pour 1000 habitants. Dire qu'il y a trop de fonctionnaires est un mensonge !

L'avenir est aussi de travailler moins et mieux, afin que toutes et tous puissent travailler. Aux Pays-Bas le temps de travail hebdomadaire moyen est de 29,5 heures et le chômage y est beaucoup moins important qu'en France. En Espagne, dans le privé la semaine de 32heures est expérimentée. La CGT milite pour le passage aux 32h00 pour le public comme pour le privé.

FONCTIONNAIRES MAIS PAS BOUCS EMISSAIRES

Le gouvernement, pour faire passer sa politique libérale, oppose les catégories entre elles : public, privé, chômeurs et salariés, français et immigrés, et les fonctionnaires au reste de la population.

Les fonctionnaires ne sont pas des nantis, nos salaires sont gelés avec le point d'indice en berne depuis 2017 et également pour les périodes antérieures de 2010 à 2016.

En 20 ans la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires est évaluée à 22%. Beaucoup de fonctionnaires, du fait de la charge de travail et du manque de postes, sont contraints à faire des heures supplémentaires et travaillent au-delà des 1607 heures. Le travail de nuit, les astreintes, la pénibilité, les risques psychosociaux sont aussi le lot quotidien de nombreux fonctionnaires.

Malgré tout, ce gouvernement qui a supprimé l'impôt sur les grandes fortunes, organise le vol de congés pour les fonctionnaires. Ceci est inacceptable !



La CGT revendique, quant à elle, 10% de rémunération en plus, 10% de travail en moins, 10% d'emplois en plus.

ENSEMBLE, EXIGEONS L'ABROGATION DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE !!!

AVEC NOS 35 HEURES, GARDONS NOS CONGES !

Pesons dans les négociations avec les élus des villes et du territoire

**RASSEMBLONS-NOUS LE MARDI 25 MAI A PARTIR DE 17H30
DEVANT LA MAIRIE DE VITRY POUR FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX**



Rassemblement autorisé et organisé dans le respect de la distanciation et des gestes barrière.

Le décret 2020-1310 ne fait pas obstacle à l'exercice du droit d'expression collective des idées et des opinions. À ce titre, les manifestations revendicatives peuvent se tenir sur la voie publique par exception à l'interdiction de rassemblement de plus de six personnes...

Attestation de déplacement après le couvre-feu pour le rassemblement disponible sur place.

